Je sais que mon temps de parole est écoulé. Je terminerai en disant que, de toute évidence, les Canadiens de toutes les régions du pays souffriront à cause de cette mesure régressive, dure et cruelle. Aucun établissement ne pourra éviter les coups de hache donnés par le ministre des Finances dans le budget des gouvernements provinciaux. J'espère que le ministre des Finances décidera une fois que le débat sera terminé que cette mesure doit être retirée.

(1950)

Mme Copps: Monsieur le Président, tout comme le député de Renfrew—Nipissing—Pembroke (M. Hopkins), le député de York-Sud—Weston a signalé qu'un certain nombre de députés conservateurs aiment beaucoup faire des interjections, mais qu'ils ne veulent pas se lever pour prendre la parole. Le député de York-Sud—Weston peut-il commenter ce que le député de Mississauga-Sud (M. Blenkarn) avait dit à l'époque où il siégeait du côté de l'Opposition?

A l'époque, la députée de Mississauga-Sud, la ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M^{III} MacDonald), le député de Wetaskiwin (M. Schellenberger) et le député de Brandon—Souris (M. Clark) s'étaient tous opposés énergiquement au programme des 6 et 5 p. 100 à la Chambre. En particulier, la députée de Mississauga-Sud a dit que les modifications du financement des programmes établis à l'époque par suite de la mise en place du programme des 6 et 5 p. 100 étaient une rupture de contrat, une rupture d'entente, et même plus que cela, une rupture d'engagement sur l'orientation du pays.

M. Forrestall: C'est la chienlit que vous avez laissée derrière

Mme Copps: Monsieur le Président, le député de Dartmouth—Halifax-Est (M. Forrestall) n'arrête pas de parler de son fauteuil, et il vient de recommencer. Pourquoi ne se lève-til pas . . .

M. Forrestall: Je sais de quoi je parle, contrairement à vous.

Mme Copps: ... pour donner aux Canadiens l'occasion d'entendre ce qu'il a à dire sur cette question au lieu de vociférer comme un hystérique de son fauteuil.

M. Nunziata: Elle n'a pas bu.

M. Forrestall: Comment, qu'est-ce que c'est? C'est la deuxième fois, John, et ça suffit.

Mme Copps: Par exemple, la ministre de l'Emploi et de l'Immigration, parlant au sujet du programme des 6 et 5, a dit que le gouvernement fédéral n'en saisissait peut-être pas immédiatement toutes les conséquences, mais que pour des milliers de jeunes Canadiens dans des établissements postsecondaires et les centaines de personnes qui constituent le personnel de nos collèges communautaires et de nos universités, les conséquences étaient parfaitement claires et en fait terrifiantes.

J'aimerais que le député de York-Sud—Weston nous donne son point de vue sur les paroles de ces deux députés qui, quand ils étaient dans l'Opposition, avaient le courage de se lever Accords fiscaux—Loi

pour intervenir mais qui, maintenant qu'ils sont du côté gouvernemental, sont étrangement muets sur une question qui met en jeu le transfert de 8 milliards de dollars de fonds fédéraux à des services d'enseignement postsecondaire et de santé de tout le Canada.

M. Nunziata: Monsieur le Président, quoi d'étonnant à ce que ces deux députés et les députés conservateurs en général n'interviennent pas? Quand ils étaient dans l'Opposition, ils ont fait toutes sortes de déclarations qu'ils n'étaient absolument pas prêts à défendre ou à respecter. Maintenant qu'ils sont au gouvernement, une chape de silence est tombée sur les bancs conservateurs. Aucun d'entre eux n'a le courage d'intervenir sur ce projet de loi.

Cela m'amène a me demander pourquoi ces députés sont là à la Chambre des communes. À quoi servent les députés conservateurs à la Chambre des communes? Ils ne rendent certainement pas service à la Chambre et à leurs électeurs en s'abstenant de participer à ce débat. S'ils ne sont pas d'accord avec ce que nous disons, au lieu de s'enfoncer dans leurs fauteuils en jappant comme des chiens en rut, qu'ils aient le courage de se lever. J'aurais du respect pour eux s'ils se levaient pour nous donner leur point de vue. Même sans être nécessairement d'accord avec ce qu'ils diraient, je les respecterais d'avoir le courage de se lever pour défendre ce qu'ils font. Mais pas un seul de ces types d'en face n'ose prendre la parole pour défendre le projet de loi C-96. C'est une bande de dégonflés.

M. Len Hopkins (Renfrew—Nipissing—Pembroke): Monsieur le Président, j'ai déjà cité la déclaration que le ministre des Finances (M. Wilson) a faite à la Chambre le 23 mars 1982 et je crois utile de la citer de nouveau ce soir. Voici ce que le ministre des Finances a déclaré le 23 mars 1982:

La seule façon dont il . . .

Le gouvernement fédéral.

...réduit les dépenses, c'est en transférant aux gouvernements provinciaux le fardeau du financement des programmes établis. Les provinces se trouvent maintenant acculées au déficit et donc encore moins capables d'assumer ces dépenses transférées du fédéral. Ce n'est pas là du fédéralisme coopératif. C'est du fédéralisme prédateur et cela ne peut pas fonctionner et ne fonctionnera pas au Canada.

Le ministre des Finances a quitté la Chambre pendant que je citais ses paroles. J'espère qu'il reviendra. Je voulais dire également...

M. Forrestall: Vous êtes le seul libéral à la Chambre.

[Français]

M. le vice-président: À l'ordre! L'honorable secrétaire parlementaire du ministre des Finances (M. Vincent) sur un rappel au Règlement.

M. Vincent: Monsieur le Président, je pense que le député est assez âgé dans cette Chambre . . . est déjà trop âgé pour être dans cette Chambre; il devrait connaître le Règlement. Et quand on connaît le Règlement, monsieur le Président, on sait qu'on ne fait pas de référence aux députés présents ou absents.